DECLARATION PUBLIQUE D'INTERETS (DPI)

Arrêté du 5 juillet 2012 portant fixation du document type de la déclaration publique d'intérêts mentionnée à l'article L. 1451-1 du code de la santé publique

Je soussigné(e) SOPHIE JARRAUD

Reconnais avoir pris connaissance de l'obligation de déclarer tout lien d'intérêts direct ou par personne interposée avec les entreprises, établissements ou organismes dont les activités, les techniques et les produits entrent dans le champ de compétence, en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, de l'organisme au sein duquel j'exerce mes fonctions ou de l'instance collégiale, de la commission, du conseil, du groupe de travail, dont je suis membre ou invité à apporter mon expertise, ainsi qu'avec les sociétés ou organismes de conseil intervenant dans les mêmes secteurs.

Je renseigne cette déclaration en qualité :

☐ **D'agent de l'InVS**

☐ **De membre ou conseil d'une instance collégiale, d'une commission, d'un comité ou d'un groupe de travail (veuillez préciser) au sein de l'InVS**

☐ **De personne invitée à apporter mon expertise à l'InVS**

☒ **Autre (préciser)**
Directrice du CNR des légionelles

Je m'engage à actualiser ma DPI dès qu'une modification intervient concernant ces liens ou que de nouveaux liens sont noués, et au minimum annuellement même sans modification.

Il vous appartient, à réception de l'ordre de jour d'une réunion, de vérifier si les liens d'intérêts que vous avez déclarés ou qui pourraient apparaître de manière ponctuelle sont compatibles avec votre présence lors de tout ou partie de cette réunion et d'en avertir l'interlocuteur désigné au sein de l'institution, et le cas échéant le président de séance, si possible, avant sa tenue. En cas de conflits d'intérêts, votre présence est en effet susceptible d'entacher d'irrégularité les décisions prises ou les recommandations, références ou avis émis et d'entraîner l'annulation de la décision prise ou de celle qu'aura pu prendre l'administration au vu de cette délibération.

Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit en envoyant un mél à l'adresse suivante : dpi-support@invs.sante.fr.

Le présent formulaire sera publié sur le site de l'institution ou des institutions mentionnées dans la déclaration et/ou sur le site du ministère chargé de la santé.

1. Votre activité principale

1.1 Votre activité principale exercée actuellement

☐ **Activité libérale**

☐ **Autre (activité bénévole, retraité, ...)**

☒ **Activité salariée**

Employeur principal	Adresse de l'employeur	Fonction occupée dans l'organisme	Début	Fin
Université Lyon1	8 avenue Rockefeller, 69373 Lyon Cedex 08	Maitre de Conférences des Universités - Praticien Hospitalier	09/2002	

1.2 Vos activités exercées à titre principal au cours des 5 dernières années

A ne remplir que si différentes de celles remplies dans la rubrique 1.1

☐ **Activité libérale**

☐ **Autre (activité bénévole, retraité, ...)**

☐ **Activité salariée**

2. Vos activités exercées à titre secondaire

2.1 Vous participez ou vous avez participé à une instance décisionnelle d'un organisme public ou privé dont l'activité, les techniques ou produits entrent dans le champ de compétence, en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, de l'InVS

Sont notamment concernés les établissements de santé, les entreprises et les organismes de conseil, les organismes professionnels (sociétés savantes, réseaux de santé, CNPS), les associations de patients.

☒ **Je n'ai pas de lien d'intérêt à déclarer dans cette rubrique**

2.2 Vous exercez ou vous avez exercé une activité de consultant, de conseil ou d'expertise auprès d'un organisme entrant dans le champ de compétence, en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, de l'InVS

Il peut s'agir notamment d'une activité de conseil ou de représentation, de la participation à un groupe de travail, d'une activité d'audit, de la rédaction d'articles ou de rapports d'expertise.

☒ **Actuellement ou au cours des 5 années précédentes**

Organisme (société, établissement, association)	Fonction occupée dans l'organisme	Rémunération	Début	Fin
AFNOR	membre commission AFNOR de Normalisation (NFT 90-471)	Aucune	01/2007	
HCSP	membre GT révision du guide d'investigation des cas de légionellose	Aucune	01/2012	06/2013
AFNOR	Membre du COPIL de la Plateforme légionelles	Aucune	01/2008	01/2011
AFSSAPS	membre du GT "actualisation de la Mise au Point sur la légionellose	Au déclarant	03/2010	03/2010
Public health and surveillance, Brussels	Reviewing candidates for Belgian Legionella Reference Centers	Au déclarant	12/2010	12/2010
ANSES	Membre du GT "détection des légionelles dans l'eau"	Au déclarant	02/2010	02/2011

2.3 Vous participez ou vous avez participé à des travaux scientifiques et études pour des organismes publics et/ou privés entrant dans le champ de compétence, en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, de l'InVS

Doivent être mentionnées les participations à des travaux scientifiques, notamment la réalisation d'essais ou d'études cliniques ou pré-cliniques, d'études épidémiologiques, d'études médico-économiques, d'études observationnelles sur les pratiques et prescriptions, etc.

☒ **Actuellement ou au cours des 5 années précédentes**

Organisme (société, établissement, association)	Domaine et Type de travaux	Nom du produit de santé ou du sujet traité	Essais ou études cliniques ou préclinic ues	Type d'étude	Votre rôle	Rémunérati on	Début	Fin
InVS et ANSES	Typage des souches de légionelles - Etude prospective sur le rôle des panaches CNPE dans la survenue de cas de légionellose	Etude prospective sur le rôle des panaches CNPE dans la survenue de cas de légionellose	Non	Etude monocentr ique	Co-investigat eur	A un organisme dont vous êtes membre ou salarié (préciser) : Université Lyon 1	01/2010	12/2012
DGS	Développement et distribution de l'étalon ADN de référence Legionella - Développement et distribution de l'étalon ADN de référence Legionella	Etalon ADN	Non	Etude monocentr ique	Investigat eur principal	A un organisme dont vous êtes membre ou salarié (préciser) : Hospices Civils de Lyon	12/2009	03/2012
Aquatools	Evaluation - Validation de systèmes de filtration terminale pour les douches et les robinets FILT'RAY anti tout germe et anti-Legionella	FILT'RAY	Non	Etude monocentr ique	Expérime ntateur principal	A un organisme dont vous êtes membre ou salarié (préciser) : HCL	04/2011	04/2012
BioRad	Développement - The use of PMA/qPCR applied to the detection of L. pneumophila in water samples	PCR PMA	Non	Etude monocentr ique	Investigat eur principal	A un organisme dont vous êtes membre ou salarié (préciser) : Université Lyon1	01/2008	01/2009
Meridian	évaluation - évaluation du test de détection d'antigène urinaire TRU Legionella	TRU Legionella	Non	Etude monocentr ique	Expérime ntateur principal	A un organisme dont vous êtes membre ou salarié (préciser) : HCL	12/2011	12/2012
NG BIOTECH SARL	Evaluation - Recherche d'antigènes urinaires de Legionella pneumophila par le test NG Biotech	test urinaire NG Biotech	Non	Etude monocentr ique	Investigat eur principal	A un organisme dont vous êtes membre ou salarié (préciser) : HCL	07/2012	01/2013
BIOMERIEUX S.A.	Evaluation - Evaluation des performances de produit bioNexia Legionella	test BioNexia	Non	Etude multicentri que	Investigat eur principal	A un organisme dont vous êtes membre ou salarié (préciser) : HCL	07/2014	

BIOMERIEUX S.A.	Evaluation - Evaluation de performances du produit Legionella pneumophila / Cc - r-gene	kit PCR	Non	Etude monocentrique	Investigateur principal	A un organisme dont vous êtes membre ou salarié (préciser) : HCL	06/2013	10/2013
InGen	Evaluation - Retrospective study and evaluation of performances of the Sofia Legionella kit in case of suspicion of respiratory disease	Sofia Legionella kit	Non	Etude monocentrique	Investigateur principal	A un organisme dont vous êtes membre ou salarié (préciser) : HCL	04/2013	09/2013
BIOMERIEUX S.A.	Evaluation - évaluation des performances de produit bioNexia Legionella (ref. 414 263) en cours de développement	test urinaire BioNexia	Non	Etude monocentrique	Investigateur principal	A un organisme dont vous êtes membre ou salarié (préciser) : HCL	11/2012	10/2013

2.4 Vous avez rédigé un article, intervenez ou êtes intervenu dans des congrès, conférences, colloques, réunions publiques diverses ou formations organisés ou soutenus financièrement par des entreprises ou organismes privés entrant dans le champ de compétence, en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, de l'InVS

☒ **Actuellement ou au cours des 5 années précédentes**

Entreprise ou organisme invitant (société, association)	Lieu et intitulé de la réunion	Sujet de l'intervention / Nom du produit visé	Prise en charge des frais de déplacement	Rémunération	Début	Fin
Société Tunisienne de Biologie Clinique	Tunis, Tunisie - Symposium Legionella sur les Legionella : de l'environnement à la clinique	Legionnella et environnement – diversité des Legionella et Apport des méthodes moléculaires dans le diagnostic et dans les études épidémiologiques -	Oui	Aucune	05/2011	
ELDSNet	Barcelone - 3th annual meeting of the European Legionnaires' disease surveillance Network	invitation en qualité d'auditeur	Oui	Aucune	09/2014	
Legionella 2013	Australie, Melbourne - Congres international, Legionella 2013	Advantages and limits of urinary antigen detection tests for the diagnosis of Legionnaires' disease	Non	Aucune	10/2013	
ARS	Lille -	Techniques de diagnostic et de caractérisation des souches	Oui	Aucune	02/2012	
Association ECOMICTH et l'AAMHA	Sousse, Tunisie - Gestion du risque microbien dans les eaux thermales et les eaux de piscines.	Impact de la surveillance des cas de légionellose sur la compréhension de la maladie	Oui	Aucune	05/2012	
RICAI	Paris - RICAI	Legionnella sp : que faisons-nous ? Que faut-il oublier ? Le point de vue du microbiologiste	Oui	Aucune	11/2012	
Société Tunisienne de Biologie Clinique	Tunis - Symposium sur les Legionella : de l'environnement à la clinique	"Legionnella et environnement – diversité des Legionella" et "Apport des méthodes moléculaires "	Oui	Aucune	05/2011	
AFNOR	Paris - Plateforme légionelles AFNOR	Rôle du CNR des légionelles dans les enquêtes épidémiologiques	Oui	Aucune	06/2009	
Afsset	Maisons-Alfort - Journée de présentation des projets financés dans le cadre de l'APR EST 2008	Etude des mécanismes moléculaires impliqués dans la cytoadhérence de Legionella pneumophila aux cellules épithéliales	Oui	Aucune	03/2009	
Organisateurs congrès, Microbiologie clinique 2009	Paris - les événements de l'année en microbiologie clinique, Vème journée	Les légionelloses	Oui	Aucune	01/2009	
SFM	Marseille - VIIème Congrès National de la SFM	modératrice session "Legionella : microbiologie clinique et environnement"	Oui	Aucune	06/2010	
InVS	Saint Maurice - module de formation "Epidémiologie moléculaire appliquée à la surveillance et au contrôle des maladies infectieuses	Typage des légionella	Oui	Aucune	01/2009	

InVS	Saint Maurice - module de formation "Epidémiologie moléculaire appliquée à la surveillance et au contrôle des maladies infectieuses	Typage Legionella	Oui	Aucune	01/2010	
EHESP	Rennes - Module de formation initiale des ingénieurs d'études sanitaires	oLes méthodes de détection des légionelles (antigénurie, culture et techniques moléculaires, typage des souches, limites des techniques	Oui	Aucune	11/2008	
organisateurs congres	Clermond Ferrand - 37ème Colloque National des Biologistes des Hôpitaux	La légionellose, tests diagnostiques	Oui	Aucune	10/2008	
EHESP	Rennes - Module de formation initiale des ingénieurs d'études sanitaires	Les méthodes de détection des légionelles (antigénurie, culture et techniques moléculaires, typage des souches, limites des techniques	Oui	Aucune	12/2010	
EHESP	Rennes - Module de formation initiale des ingénieurs d'études sanitaires	oLes méthodes de détection des légionelles (antigénurie, culture et techniques moléculaires, typage des souches, limites des techniques	Oui	Aucune	11/2012	
Institut Pasteur	Paris - Formation pour la détection des Legionella dans l'environnement à l'IP Paris dans le cadre d'un projet ACIP	Détection des Legionella dans l'environnement	Oui	Aucune	02/2009	
BioMérieux	Marcy l'étoile -,Lyon - Formation nterne	Legionella et légionelloses	Non	Aucune	01/2012	
ECCMID	Berlin - European Congress of Clinical Microbiology and Infectious Diseases	Can surveillance and control of legionellosis rely on antigen / DNA détection methods ?	Oui	Aucune	04/2013	
ELDSNet	Vienne, AUtriche - 2nd annual meeting of the European Legionnaires' disease surveillance Network	invitation en qualité d'auditeur	Oui	Aucune	05/2011	05/2011
ELDSNet	Dresden, Allemagne - 3rd annual meeting of the European Legionnaires' disease surveillance Network	invitation en qualité d'auditeur	Oui	Aucune	05/2012	05/2012

2.5 Vous êtes inventeur et/ou détenteur d'un brevet ou d'un produit, procédé ou toute autre forme de propriété intellectuelle non brevetée en relation avec le champ de compétence, en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, de l'InVS

☒ **Inventeur et/ou détenteur d'un brevet ou d'un produit, procédé ou toute autre forme de propriété intellectuelle non breveté**

Nature de l'activité et nom du brevet, produit, etc.	Structure qui met à disposition le brevet, produit, etc.	Perception intéressement	Rémunération	Début	Fin
Déclaration d'invention n° 2008-68 Molecular typing and diagnostic of Legionella pneumophila and Legionella longbeachae:	Institut Pasteur	Non	Aucune	01/2008	
PCT/EP2010/062275, Marqueur spécifique et procédé pour la détection et l'identification de bactérie Legionella pneumophila sérogroupe 1	Institut Pasteur	Non	Aucune	01/2010	
Typage moléculaire de Legionella pneumophila et Legionella longbeachae, avec identification simultanée de l'espèce et du sérogroupe	Institut Pasteur	Non	Aucune	10/2010	
Méthode de détection in vitro de souches de Legionella pneumophila résistantes aux antibiotiques	Université Grenoble	Non	Aucune	06/2013	

3. Activités que vous dirigez ou avez dirigées et qui ont bénéficié d'un financement par un organisme à but lucratif dont l'objet social entre dans le champ de compétence, en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, de l'InVS

Le type de versement peut prendre la forme de subventions ou contrats pour études ou recherches, bourses ou parrainage, versements en nature ou numéraires, matériels, taxes d'apprentissage.
Sont notamment concernés les présidents, trésoriers et membres des bureaux et conseils d'administration.

☒ **Actuellement ou au cours des 5 années précédentes**

Structure et activité bénéficiaires du financement	Organisme à but lucratif financeur	Début	Fin
Université Lyon1 - Epidémiologie moléculaire et modélisation spatiale dynamique des populations de Legionella pneumophila dans l'environnement	ANSES	11/2010	11/2012
Université Lyon1 - Etude des mécanismes moléculaires impliqués dans la cytoadhérence de Legionella pneumophila aux cellules épithéliales	AFSSET	10/2008	10/2010
Université Lyon1 - Etude de la réponse innée et inflammatoire alvéolaire à l'infection à Legionella pneumophila dans un modèle de barrière épithéliale respiratoire.	Cluster infectiologie Rhône Alpes	09/2008	09/2009
CIRI, INSERM/CNRS - Analyse RNAseq à grande échelle de souches Legionella pneumophila en croissance intramacrophagique	FRM	08/2014	

4. Participations financières dans le capital d'une société dont l'objet social entre dans le champ de compétence, en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, de l'InVS

Tout intérêt financier : valeurs mobilières cotées ou non, qu'il s'agisse d'actions, d'obligations ou d'autres avoirs financiers en fonds propres ; doivent être déclarés les intérêts dans une entreprise ou un secteur concerné, une de ses filiales ou une société dont elle détient une partie du capital dans la limite de votre connaissance immédiate et attendue. Il est demandé d'indiquer le nom de l'établissement, entreprise ou organisme, le type et la qualité des valeurs ou pourcentage du capital détenu.
(Les fonds d'investissement en produits collectifs de type SICAV ou FCP - dont la personne ne contrôle ni la gestion, ni la composition - sont exclus de la déclaration).

☒ **Je n'ai pas de lien d'intérêt à déclarer dans cette rubrique**

5. Proches parents salariés et/ou possédant des intérêts financiers dans toute structure, dont l'objet social entre dans le champ de compétence, en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, de l'InVS

Les personnes concernées sont :

- le conjoint [époux (se) ou concubin(e) ou pacsé(e)], parents (père et mère) et enfants de ce dernier
- les enfants
- les parents (père et mère)

Cette rubrique doit être renseignée si le déclarant a connaissance des activités de ses proches parents.

☒ **Je n'ai pas de lien d'intérêt à déclarer dans cette rubrique**

6. Autres liens d'intérêts que vous considérez devoir être portés à la connaissance de l'InVS

Si besoin, au vu des précisions apportées par l'organisme au présent document-type.

☒ **Actuellement ou au cours des 5 années précédentes**

Elément ou fait concerné	Commentaires	Début	Fin
Organisation du congrès SympoLegio 2011	Sponsoring du congrès par différentes sociétés Pall, Girpi Capris, BioRad, Oxoïd, BioMérieux, Aquatools, Alere, Thermofischer, I2A	2011	2011
Organisation du congrès SympoLegio 2013	Sponsoring du congres par différentes sociétés Interscience, Ingen, Alere, Girpi, BioRad, bioMérieux, Capris, Cofely, Iul, Meridian, Nephrotek, Pall, Thermofischer	2013	2013

7. Si vous n'avez renseigné aucun item après le 1, cochez la case et signez en dernière page

☐ **Je n'ai renseigné aucun item après la section 1.**

Article L. 1454-2 du code de la santé publique

« Est puni de 30 000 euros d'amende le fait pour les personnes mentionnées aux I et II de l'article L. 1451-1 et à l'article L. 1452-3 d'omettre, sciemment, dans les conditions fixées par ce même article, d'établir ou de modifier une déclaration d'intérêts afin d'actualiser les données qui y figurent ou de fournir une information mensongère qui porte atteinte à la sincérité de la déclaration ».

Fait à Lyon
Le 08/10/2014

Signature obligatoire
(mention non rendue publique)

Les informations recueillies seront informatisées et votre déclaration (à l'exception des informations relatives aux montants déclarés et à l'identité des proches) sera publiée sur le site internet de l'InVS. L'InVS est responsable du traitement ayant pour finalité la prévention des conflits d'intérêts en confrontant les liens déclarés aux objectifs de la mission envisagée au sein de l'InVS.

Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit en envoyant un mél à l'adresse suivante : dpi-support@invs.sante.fr